



Commission
européenne



ISSN 2363-409X

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

N° 09/2016

FAITS SAILLANTS DU MOIS

SOMMAIRE

Première vente en Europe

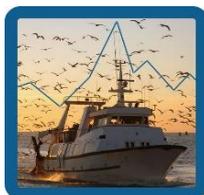
Zoom sur la France (langoustine et
bar européen)
et sur le Royaume-Uni (coquille St-
Jacques et maquereau)

Approvisionnement global

Étude de cas : Pêches islandaises

Consommation : Maquereau et merlu frais

Contexte macro-économique



Retrouvez toutes ces données,
informations et bien plus, sur
le site :

www.eumofa.eu/fr

Dans ce numéro

Sur la période janvier-juillet 2016, la valeur des premières ventes de langoustine a augmenté au Danemark, en France, en Norvège, au Portugal, en Suède et au Royaume-Uni, mais a diminué en Belgique et en Italie. Le volume des premières ventes de cabillaud a diminué en Belgique, au Danemark, en France, en Suède et en Norvège, mais a augmenté en Lettonie et en Lituanie.

Les débarquements de hareng ont diminué au Danemark, en Estonie, en Suède et au Royaume-Uni, mais ils ont augmenté en Norvège. La valeur et le volume des premières ventes de plie ont fortement augmenté en Belgique et au Danemark. Les premières ventes de flet d'Europe (tant en valeur qu'en volume) ont augmenté au Danemark, en Estonie et en Lituanie, mais ont diminué en Lettonie.

Les trois principaux ports de pêche en France (en valeur) sont Le Guilvinec (avec la baudroie en espèce la plus vendue), Lorient (langoustine, baudroie et lingue) et Boulogne-sur-Mer (encornets, sole, lieu noir). En janvier-juillet 2016, les prix de première vente ont augmenté pour le bar européen (+ 8 %), la sole (+ 7 %) et la baudroie (+ 3 %), mais ont diminué pour la langoustine (- 5 %) et le merlu (- 2 %).

Au Royaume-Uni, en janvier-juillet 2016, les augmentations en volume des premières ventes sont principalement dues au maquereau (+19 %), à la baudroie (+ 23 %) et à la langoustine (+ 21 %). Les prix à la première vente ont baissé pour l'églefin et la langoustine (tous deux de - 6 %) et ont augmenté pour le maquereau (+ 3 %), la baudroie (+ 10 %) et la coquille St-Jacques (+ 2 %).

En 2015, les exportations islandaises de poisson et de produits de la mer se sont élevées à 454 553 tonnes et ont atteint une valeur de 1,57 milliards d'euros. De ces exportations, le cabillaud représentait 38 % de la valeur totale d'exportation et 22 % du volume. Les autres espèces importantes exportées d'Islande sont le bérx australien, la crevette d'eau froide, l'églefin, le maquereau et le lieu noir.

Le prix de détail du maquereau frais au Royaume-Uni est le plus élevé parmi les États membres consultés. En Espagne, le prix de détail du petit merlu européen est inférieur de 40 % par rapport à celui des spécimens de plus grand calibre. Au Portugal, les prix de détail du merlu frais affichent une tendance à la hausse.

1. Première vente en Europe

En **janvier-juillet 2016**, dix États membres et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.¹ La valeur des premières ventes a augmenté par rapport à l'année précédente (janvier-juillet 2015) pour la Belgique, le Danemark, la Lituanie, la Norvège et le Royaume-Uni.

En **Belgique**, pour la période **janvier-juillet 2016**, les premières ventes ont légèrement augmenté en valeur (+ 1 %) et diminué en volume (- 1 %) comparé à janvier-juillet 2015. Les baisses significatives en valeur des premières ventes de cabillaud, raie et sole ont été compensées par les augmentations pour la plie (+ 42 %) et la seiche (+ 216 %) notamment. L'augmentation des débarquements de plie (+ 21 %) et de seiche (+ 142 %) n'ont pas compensé les baisses des volumes de cabillaud, de raie et de sole. En **juillet 2016**, les tendances opposées ont été observées ; la valeur des premières ventes a atteint 4,86 millions d'euros (- 1 %) et leur volume s'est élevé à 1 070 tonnes (+ 2 %), comparé à juillet 2015. La sole, la langoustine et la raie ont été les principaux contributeurs à la baisse.

Au **Danemark**, en **janvier-juillet 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 17 % tandis que le volume a montré une tendance inverse (- 7 %), comparé à janvier-juillet 2015. La valeur des premières ventes a augmenté principalement du fait de la crevette grise *Crangon* (+ 140 %), de la langoustine (+ 66 %) et de la plie (+ 36 %). Le cabillaud (- 19 %), le hareng (- 7 %), la moule (- 9 %) et lieu noir (- 6 %) ont été les principales espèces contribuant à la baisse en volume. En **juillet 2016**, l'augmentation de la valeur de premières ventes a notamment été causée par le hareng, la langoustine et la plie. Le hareng a aussi contribué à l'augmentation en volume (+ 48 %).

En **janvier-juillet 2016**, l'Estonie a observé des baisses tant en valeur qu'en volume des premières ventes (- 4 % et - 9 % respectivement) par rapport à la même période l'année précédente. Le sprat et le hareng ont été les principales espèces à l'origine de ces baisses. Le prix moyen toutes espèces confondues vendues sur la période janvier-juillet 2016 a augmenté de 5 %. La valeur des premières ventes a augmenté en **juillet 2016** (+ 7 %), notamment grâce au cabillaud et au flet d'Europe, et a connu une baisse substantielle (- 65 %) en volume depuis juillet 2015, principalement du fait du hareng.

En **France**, en **janvier-juillet 2016**, les premières ventes sont restées stables en valeur et ont légèrement augmenté en volume (+ 1 %) par rapport à janvier-juillet 2015. En **juillet 2016**, tant la valeur que le volume ont baissé (- 7 % et - 4 % respectivement) comparé à juillet 2015. Pour plus de détails, consultez la Section 1.1.

En **Italie**, en **janvier-juillet 2016**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (- 2 %) qu'en volume (- 13 %) par rapport à la même période en 2015. La seiche, le merlu, le rouget de vase, la sole, le lançon et la crevette tropicale ont représenté 53 % de la valeur totale des premières ventes. De ces premières ventes, le rouget de vase (- 13 %), la sole (- 10 %) et le merlu (- 5 %) sont les espèces qui ont le plus baissé. La baisse en volume a été principalement causée par l'anchois (- 53 %) et le

merlu (- 23 %). Une tendance négative a également été observée en **juillet 2016** (- 10 % en valeur et - 13 % en volume), comparé à juillet 2015. L'anchois, le merlu, la langoustine, le poulpe et le rouget de vase ont été les principaux contributeurs à cette baisse.

La **Lettonie** a connu des baisses tant en valeur (- 14 %) qu'en volume (- 2 %) des premières ventes en **janvier-juillet 2016** par rapport à janvier-juillet 2015. Le sprat (- 20 %) et le hareng (- 9 %) ont été les principales espèces contribuant à la baisse en valeur de premières ventes. L'augmentation des volumes de hareng n'a pas compensé la baisse des débarquements de sprat, de flet d'Europe et d'éperlan. En **juillet 2016**, comparé à juillet 2015, le hareng a contribué aux baisses substantielles de la valeur et du volume des premières ventes.

En **Lituanie** en **janvier-juillet 2016**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur (+ 14 %) qu'en volume (+ 23 %) par rapport à la même période l'année précédente, principalement grâce au cabillaud. En **juillet 2016**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté substantiellement (+ 174 % et + 227 % respectivement) grâce au cabillaud et au flet d'Europe. Par ailleurs, le prix moyen toutes les espèces confondues vendues a chuté de 16 % en juillet 2016.

En **Norvège**, la valeur des premières ventes en **janvier-juillet 2016** s'est élevée à 1,3 milliard d'euros, soit une hausse de 4 % par rapport à janvier-juillet 2015. Leur volume a baissé de 11 % pour atteindre 1 602 000 tonnes sur la même période. L'augmentation en valeur a principalement été le fait de débarquements plus importants de cabillaud (+ 2 %), de hareng (+ 40 %) et des prix de premières ventes plus élevés, respectivement 1,39 EUR/kg (+ 6 %), et 0,73 EUR/kg (+ 22 %). En **juillet 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 5 % tandis que leur volume a diminué de 12 %, pour atteindre 98,64 millions d'euros pour 90 433 tonnes. Ceci a principalement été le fait de débarquements moindres de cabillaud (- 9 %), de hareng (- 48 %) et de maquereau (- 46 %), qui ont toutefois connu une hausse des prix en première vente.

Au **Portugal**, les premières ventes ont diminué en **janvier-juillet 2016** tant en valeur (- 4 %) qu'en volume (- 11 %) par rapport à la même période en 2015. La baisse en valeur peut essentiellement être attribuée à l'anchois, au chinard et la sardine (- 60 %, - 87 % et - 66 % respectivement). Le volume a baissé principalement du fait du maquereau (- 32 %) et de la sardine (- 23 %). En **juillet 2016**, les premières ventes ont montré la même tendance à la baisse qu'en juillet 2015, également à cause de la sardine et du chinard. En outre, le maquereau a contribué à la baisse du volume globale (- 50 %).

L'**Espagne** a débarqué 124 220 tonnes de poisson frais pendant la période **janvier-juillet 2016**, soit un peu moins (- 1 %) qu'en janvier-juillet 2015 et 8 % de moins qu'en janvier-juillet 2014. En **juillet 2016**, la tendance à la baisse s'est poursuivie ; ainsi l'Espagne a débarqué 15 543 tonnes de poisson frais, soit 26 % et 33 % de moins qu'en juillet 2015 et 2014 respectivement.²

En **Suède**, tant la valeur que le volume des premières ventes ont diminué en **janvier-juillet 2016**, par rapport à la même période en 2015. La valeur des premières ventes a atteint 47 millions d'euros (- 17 %) pour un volume d'environ 68 000 tonnes (- 40 %). Ceci a principalement été du fait du hareng et dans une moindre mesure, du cabillaud et du sprat. En **juillet 2016**, les baisses ont été plus substantielles qu'en juillet 2015. Le hareng et la langoustine ont été les principaux contributeurs.

Au **Royaume-Uni**, tant la valeur que le volume des premières ventes ont augmenté de 3 % en **janvier-juillet 2016** par rapport à la même période en 2015. En **juillet 2016**, les premières ventes ont subi la tendance opposée et ont diminué tant valeur qu'en volume par rapport à juillet 2015. Pour plus de détails, consultez la Section 1.2.

 Table 1. **JANVIER-JUILLET BILAN DES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier-juillet 2014		Janvier-juillet 2015		Janvier-juillet 2016		Évolution depuis Janvier-juillet 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	9 336	35,37	9 914	37,97	9 839	38,27	- 1 %	1 %
Danemark	125 264	138,28	129 692	157,56	120 819	185,13	- 7 %	17 %
Estonie	s. o.	s. o.	36 383	8,13	33 193	7,78	- 9 %	- 4 %
France	116 775	344,58	111 777	373,88	112 365	372,51	1 %	0 %
Italie*	4 773	27,15	4 713	27,28	4 087	26,81	- 13 %	- 2 %
Lettonie	31 202	8,83	30 106	7,44	29 388	6,40	- 2 %	- 14 %
Lituanie	779	0,58	1 147	0,86	1 413	0,98	23 %	14 %
Norvège	1 704 809	1 082,10	1 796 611	1 255,97	1 602 122	1 308,59	- 11 %	4 %
Portugal	52 848	100,42	59 417	109,17	52 887	104,62	- 11 %	- 4 %
Suède	105 085	53,40	114 408	56,25	68 140	46,90	- 40 %	- 17 %
Royaume-Uni	247 265	403,34	219 218	402,04	225 079	415,86	3 %	3 %

 Table 2. **JUILLET BILAN DES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Juillet 2014		Juillet 2015		Juillet 2016		Évolution depuis Juillet 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	951	3,93	1 048	4,92	1 070	4,86	2 %	- 1 %
Danemark	9 280	17,91	12 338	23,02	12 953	23,59	5 %	2 %
Estonie	376	0,15	296	0,13	104	0,14	- 65 %	7 %
France	17 729	51,25	15 527	55,42	14 830	51,28	- 4 %	- 7 %
Italie*	689	4,06	669	4,10	579	3,68	- 13 %	- 10 %
Lettonie	885	0,25	1 360	0,33	493	0,10	- 64 %	- 69 %
Lituanie	5	0,00	8	0,01	26	0,02	227 %	174 %
Norvège	120 627	102,86	102 197	93,87	90 433	98,64	- 12 %	5 %
Portugal	10 625	20,72	13 930	21,92	10 765	20,31	- 23 %	- 7 %
Suède	1 630	4,73	2 479	5,90	1 042	4,33	- 58 %	- 27 %
Royaume-Uni	37 877	63,84	34 343	64,19	30 947	56,78	- 10 %	- 12 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016). Les données relatives au volume sont affichées en poids net.

*Données partielles. Les données des premières ventes pour la Grèce couvrent le port du Pirée (35 %). Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 11 ports de pêche (10 %).

1.1. FRANCE

La zone économique exclusive (ZEE) de la France s'étend sur 11 millions de km², et elle compte 12 600 km de littoral outre-mer et 5 800 km de littoral en France métropolitaine. Le littoral français s'étend sur quatre façades (l'océan Atlantique, la Manche, la mer du Nord et la mer Méditerranée), ainsi que le long des régions ultrapériphériques et des territoires français situés dans le Pacifique.

La France a une flotte de pêche des plus diversifiées ciblant une grande variété de produits aquatiques. La flotte compte environ 7 100 navires, dont 4 500 en France métropolitaine. Le nombre de navires a diminué de 10 % entre 2008 et 2014. Environ 42 % de navires de pêche exploitent l'espace atlantique, 21 % la Méditerranée et 37 % les territoires d'outre-mer.

La majeure partie de la flotte de France métropolitaine est composée de navires de moins de 12 m (80 %), de navires pour la pêche artisanale de 12 à 25 m de long (18 %) et de navires de plus de 25 m de long. La flotte comprend les chalutiers de fond et les chalutiers-senneurs à senne coulissante tropicaux pour la pêche au thon dans les océans Indien et Atlantique Sud. Les navires de pêche palangrière exploitent les eaux autour de l'île de la Réunion. En 2013, la flotte française de grande pêche capturant le listao et l'albacore a généré un revenu de 106 millions d'euros.

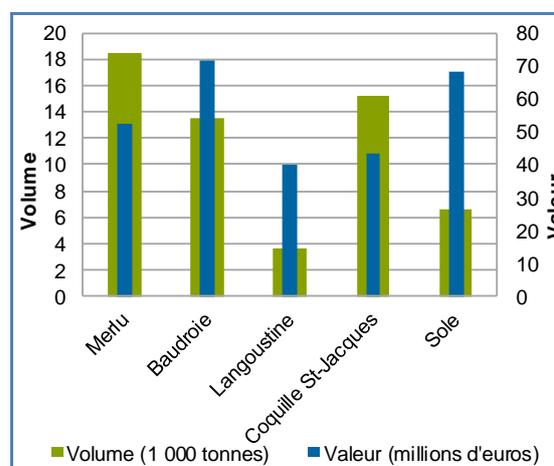
Environ 81 % des captures (en volume) de la flotte de France métropolitaine ont eu lieu dans l'Atlantique Nord Est, 16 % dans l'océan Indien occidental et l'Atlantique Centre Est, et 3 % en mer Méditerranée.

La France compte environ 65 ports de pêche, donc 5 se trouvent dans des régions ultrapériphériques. Les navires de pêche français débarquent en France 75 % du total des captures, dont 47 % sont débarquées dans les ports bretons. D'autres ports de débarquement importants sont situés en Normandie et dans la région du Nord-Pas de Calais (port de Boulogne-sur-Mer).³

En 2015, 37 halles à marée ont été comptabilisées. En 2015, les trois principaux ports de France en valeur étaient Le Guilvinec (comptant la baudroie comme espèce la plus vendue), Lorient (langoustine, baudroie et lingue) et Boulogne-sur-Mer (encornets, sole et lieu noir).

En 2015, les premières ventes en France ont atteint 664,7 millions d'euros, correspondant à un volume d'environ 200 000 tonnes. Leur valeur était supérieure à celle de 2014 (+ 5 %) et inférieure en volume (- 4 %). Le merlu, la baudroie, la sole, la coquille St-Jacques et la langoustine étaient les principales espèces débarquées et vendues en valeur, représentant 43 % de la valeur des premières ventes.

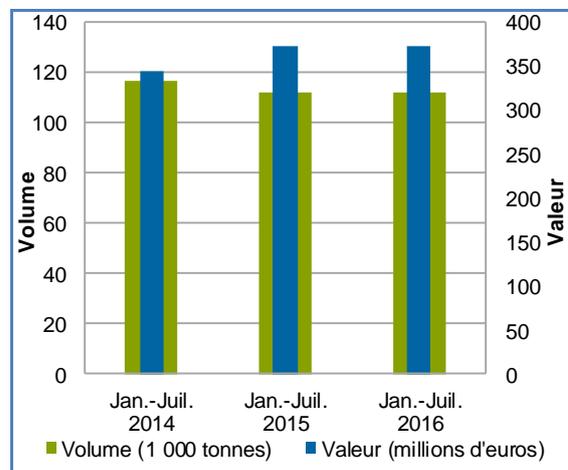
Figure 1. PREMIERES VENTES EN FRANCE PAR ESPECES PRINCIPALES (2015)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

En janvier-juillet 2016, les premières ventes toutes espèces confondues déclarées sont restées stables et ont un peu augmenté en volume (+ 1 %) par rapport à la période de janvier-juillet de l'année précédente. La sole, la baudroie, la langoustine, le bar européen, la coquille St-Jacques et la seiche ont représenté 53 % de la valeur des premières ventes et 33 % du volume total des premières ventes. Le prix unitaire moyen des premières ventes a légèrement baissé (- 1 %).

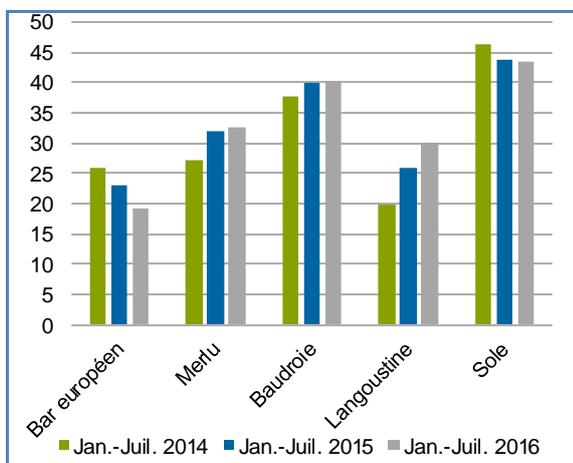
Figure 2. JANVIER-JUILLET PREMIERES VENTES EN FRANCE



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

En janvier-juillet 2016, la valeur de première vente de la coquille St-Jacques, de la langoustine, de la baudroie et du merlu a augmenté (+ 4 %, + 16 %, + 2 % et + 1 % respectivement). La valeur des premières ventes pour la seiche, la sole et le bar européen a baissé, le bar européen accusant la baisse la plus considérable (- 17 %). Les prix unitaires moyens ont surtout augmenté pour la seiche (+ 25 %) et ont baissé pour la coquille St-Jacques (- 11 %).

Figure 3. **JANVIER-JUILLET PREMIERES VENTES EN FRANCE PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

1.1.1. LANGOUSTINE



La langoustine (*Nephrops norvegicus*) est présente de la mer de Barents à la péninsule ibérique. Elle vit dans des

terriers creusés dans des habitats vaseux. Les adultes se déplacent sur de faibles distances (quelques centaines de mètres). La disponibilité de sédiment adapté détermine sa répartition et sa reproduction. Cette espèce vit le long du plateau continental à une profondeur entre 70 et 130 m. La ponte a lieu pendant l'été. Les femelles restent dans leur terrier pendant l'automne et l'hiver.⁴

Cette espèce se pêche essentiellement au printemps et en été. La langoustine est généralement capturée au chalut et plus rarement aux casiers. La langoustine est surtout vendue fraîche et congelée ; sur le marché, elle peut également être présentée en conserve, queues décortiquées ou dans des produits élaborés.⁵

La plupart des captures françaises ont lieu dans le golfe de Gascogne ainsi qu'en mer Celtique et à l'ouest de l'Écosse. Les captures sont saisonnières et enregistrent généralement un pic entre avril et août, mais actuellement la pêche devient moins saisonnière. Une part substantielle des captures de langoustine vient de la pêche plurispécifique, c'est à dire le stock sud est capturé dans la pêche commerciale de merlan, cabillaud, cardine franche et baudroie.

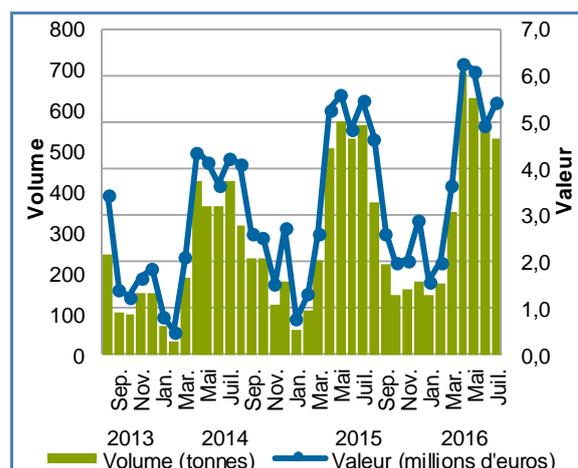
La langoustine est soumise aux totaux admissibles de captures (TAC). Le quota français 2016 de langoustine est de 9 500 tonnes, soit environ 5 % de plus qu'en 2015, représentant 14 % du TAC européen. Le quota français 2016 de langoustine est le plus élevé depuis 2010.

En janvier-juillet 2016, les premières ventes cumulées de langoustine ont augmenté de 16 % en valeur pour atteindre 30 millions d'euros, correspondant à 3 078 tonnes (+ 19 %) par rapport à janvier-juillet 2015. Les premières ventes ont augmenté substantiellement tant en valeur (+ 51 %) qu'en volume (+ 64 %) par rapport à

la période janvier-juillet 2014. En juillet 2016, les premières ventes sont restées stables en valeur mais ont baissé en volume, comparé à juillet 2015.

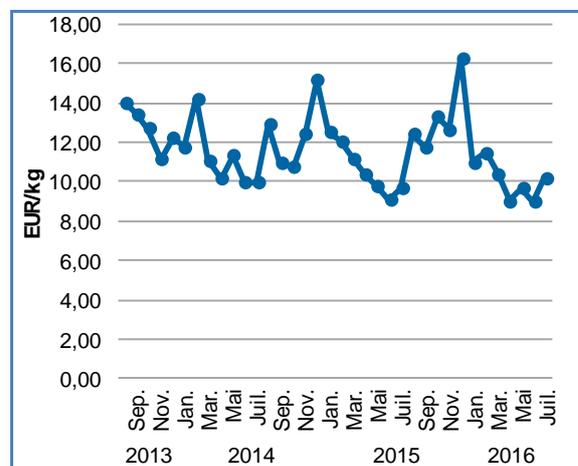
La langoustine est principalement débarquée et vendue dans les ports du sud de la Bretagne : Lorient, le Guilvinec et Concarneau (63 % de la valeur des premières ventes).

Figure 4. **LANGOUSTINE : PREMIERES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

Figure 5. **LANGOUSTINE : PRIX EN PREMIERE VENTE EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

Avec l'abondance des captures, le prix en première vente a montré une légère tendance à la baisse. En janvier-juillet 2015, le prix unitaire moyen était de 10,12 EUR/kg, soit 5 % et 10 % de moins qu'à la même période en 2016 et en 2014, respectivement. Le prix moyen le plus élevé au cours des trois dernières années a été observé en décembre 2015, à 16,30 EUR/kg, correspondant à 179 tonnes débarquées.

1.1.2. BAR EUROPEEN



Le bar européen (*Dicentrarchus labrax*) est une espèce longévive à croissance lente. Les juvéniles vivent dans

les estuaires et les adultes effectuent des migrations saisonnières vers les lieux de ponte au large et vers plusieurs zones côtières. L'association d'une croissance lente, une maturité tardive, le regroupement dans les frayères et une forte fidélité au lieu de vie augmentent la vulnérabilité du bar à la surexploitation et l'épuisement localisé⁶. Il est pêché toute l'année dans l'Atlantique, de la Norvège aux îles britanniques en passant par le Maroc et les îles Canaries, ainsi qu'en mer Méditerranée et en mer Noire⁷.

Le bar est généralement capturé à la palangre, au chalut et aux filets maillants. Les petits navires qui pêchent le bar de façon traditionnelle (lignes et hameçons) dépendent beaucoup plus du bar que les grands navires qui pratiquent souvent la pêche plurispécifique.

Le bar est très populaire parmi les pêcheurs de loisir. La France compte la plus grande pêche maritime de loisir de bar avec 1,3 millions de pêcheurs, suivie par le Royaume-Uni et les Pays-Bas. La contribution de la pêche de loisir aux captures de bar a été estimée à 25 %.

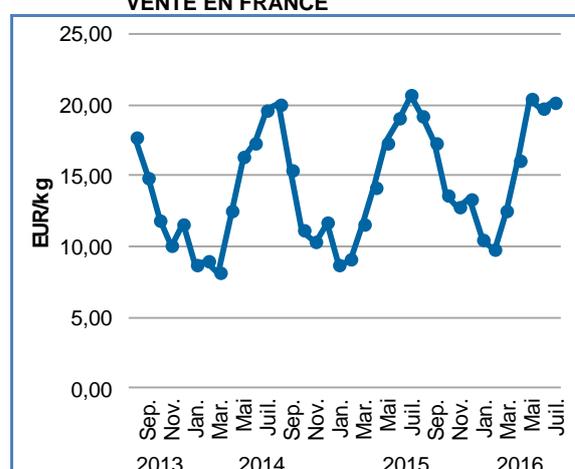
Le contexte de la pêche a complètement changé. En 2015, des mesures d'urgence ont progressivement été mises en place : interdiction à court terme de la pêche au chalut pélagique, limite de trois bars par jour et par pêcheur pour la pêche de loisir et limite de capture mensuelle (de 1 à 3 tonnes selon l'engin de pêche) et augmentation de la taille minimale de capture du bar de la zone Nord de 36 à 42 cm. En 2016, ces mesures ont été renforcées, dans le but de ramener le stock au-dessous du rendement maximal durable (MSY, Maximum Sustainable Yield) en 2017.

En France, environ 220 petits navires utilisant les lignes et employant environ 270 pêcheurs tirent plus de 50 % de leurs revenus du bar. Les vingt-et-un chalutiers pélagiques (chalut pélagique) employant environ 100 marins pêcheurs ont tiré plus de 50 % de leur revenu du bar.

En janvier-juillet 2016, les premières ventes cumulées de bar européen ont atteint 19 millions d'euros (- 17 %) pour 1 445 tonnes (- 24 %), par rapport à janvier-juillet 2015. Comparée à la même période en 2014, la valeur des premières ventes a montré la même tendance : baisse tant en valeur (- 26 %) qu'en volume (- 39 %).

En juillet 2016, les premières ventes ont baissé de 10 % en valeur et de 7 % en volume, par rapport à juillet 2015. La hausse du prix n'a pas compensé la diminution de volume. Le bar européen est débarqué et vendu pour l'essentiel dans le golfe de Gascogne, dans cinq ports couvrant 43 % de la valeur de premières ventes : Arcachon, La Cotinière (Saint-Pierre-d'Oleron), La Turballe, Les Sables-d'Olonne et Royan.

Figure 7. **BAR EUROPEEN : PRIX EN PREMIERE VENTE EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

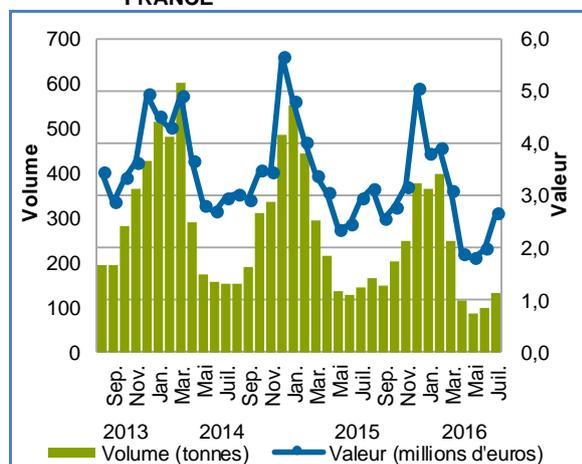
En janvier-juillet 2016, le prix unitaire moyen du bar européen était de 15,58 EUR/kg, soit 8 % et 19 % de plus pour la même période en 2015 et en 2014 respectivement. Le prix unitaire moyen le plus élevé pendant la période d'août 2013 à mai 2016 a été observé en juillet 2015, à 20,71 EUR/kg, correspondant à 142 tonnes débarquées.

Par suite des nouvelles réglementations, la part de gros bars (> 2 kg) dans le volume total débarqué a augmenté de 27,9 % à 35,8 % au cours des sept premiers mois de 2015. L'augmentation a été observée tant pour le bar capturé à la ligne (passant de 36,4 % à 39,1 %) que pour le bar capturé avec un autre engin (allant de 26,4 % à 35,3 %).

Le supplément de prix pour le bar pêché à la ligne est très important au niveau des premières ventes : 19,91 EUR/kg pour le bar de ligne (toutes catégories de taille confondues) par rapport à 12,19 EUR/kg pour le bar capturé avec d'autres engins de pêche en janvier-juillet 2016.

Au niveau de la vente en gros, le supplément de prix a fortement baissé au cours de 2016. En juillet 2016, le prix moyen du bar de 1-2 kg capturé au chalut a atteint 24,50 EUR/kg, ce qui signifie un supplément de 8 % pour ceux capturés à la ligne et pour la première fois, le prix de la vente en gros était le même pour les bars capturés au chalut que pour ceux capturés à la ligne pour la catégorie des 2-3 kg, à savoir 27,50 EUR/kg.

Figure 6. **BAR EUROPEEN : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

1.2. ROYAUME-UNI

Environ 400 000 tonnes de poisson sont débarquées au Royaume-Uni chaque année par les navires britanniques. En outre, entre 200 000 tonnes et 300 000 tonnes sont débarquées à l'étranger. Le nombre de pêcheurs est d'environ 12 000, en baisse notable depuis le milieu des années 90 quand le secteur comptait environ 20 000 pêcheurs.

Environ 45 % des pêcheurs sont basés en Angleterre, 41% en Écosse et 7 % sont répartis entre le pays de Galles et l'Irlande du Nord.⁸

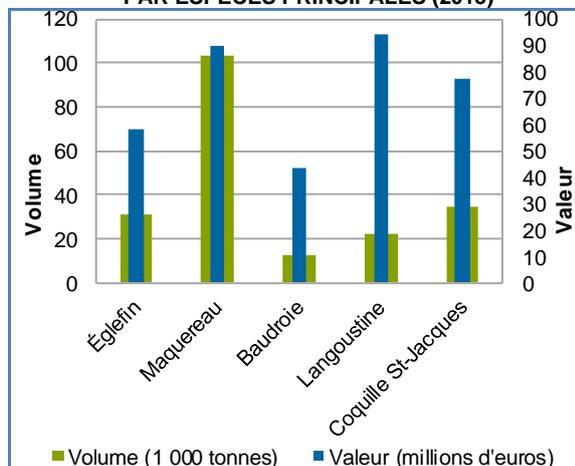
Les trois principaux ports en 2015 étaient Peterhead, Lerwick et Fraserburgh (tous trois écossais), représentant 23 %, 9 % et 5 % respectivement de la valeur totale de premières ventes. Les poissons de fond - cabillaud, églefin et lieu noir, ainsi que les petits pélagiques - maquereau et hareng, sont les espèces les plus débarquées et vendues dans les ports de Peterhead et de Lerwick. Dans le port Fraserburgh, la langoustine est l'espèce la plus vendue (en valeur) suivie par le maquereau et la baudroie.

En janvier-juillet 2016, le maquereau était l'une des espèces les plus débarquées et vendue à Peterhead et Lerwick, augmentant de 21 % et de 15 % en valeur respectivement, par rapport à la même période de 2015. La langoustine a été l'espèce la plus débarquée à Fraserburgh, augmentant de 34 % en volume.

Les navires britanniques ont débarqué 409 181 tonnes de poisson, crustacés, et mollusques en 2015, soit une baisse de 13 % par rapport à 2014. En valeur, les débarquements ont diminué de 1 %, atteignant environ 721,4 millions d'euros.

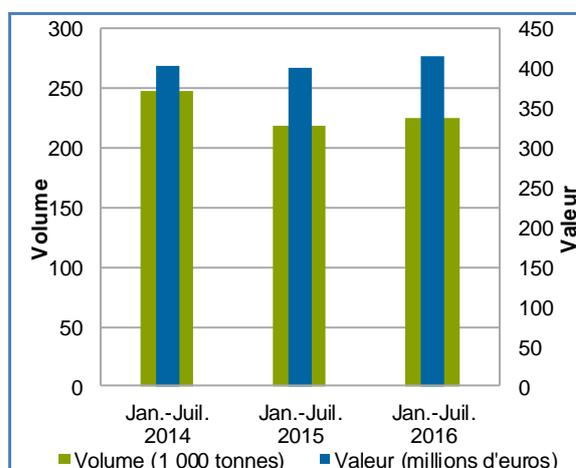
En janvier-juillet 2016, la valeur et le volume de première vente ont atteint 415,86 millions d'euros et 225 080 tonnes. Il s'agit d'une augmentation de 3 % tant en valeur qu'en volume de première vente par rapport à la période janvier-juillet 2015. Par rapport à janvier-juillet 2014, la valeur des premières ventes a augmenté de 3 % tandis que leur volume a baissé de 9 %.

Figure 8. PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI PAR ESPECES PRINCIPALES (2015)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

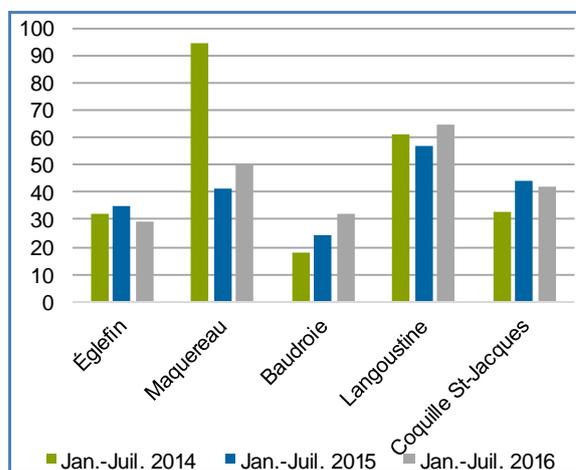
Figure 9. JANVIER-JUILLET PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

En janvier-juillet 2016, les cinq premières espèces débarquées au Royaume-Uni étaient la langoustine, le maquereau, la coquille St-Jacques, la baudroie et l'églefin. Elles ont représenté 53 % de la valeur totale des premières ventes et 52 % du volume. Comparé à la même période (janvier-juillet 2015), les premières ventes des cinq premières espèces ont augmenté de 3 % en valeur et de 9 % en volume.

Figure 10. JANVIER-JUILLET PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

1.2.1. COQUILLE ST-JACQUES



La coquille St-Jacques est présente de la mer de Norvège jusqu'à la côte sud du Portugal, y compris sur la côte des îles Britanniques, le Masepack et la Manche.

Il est commun de trouver deux espèces de coquille St-Jacques en dehors des eaux côtières britanniques : la coquille St-Jacques (*Pecten maximus*) et le vanneau (*Pelhamis interculturel*). Le vanneau est plus petit et se trouve normalement dans la même zone que la coquille St-Jacques, mais il est habituellement présent dans des eaux plus profondes, jusqu'à 200 m ou plus.

La coquille St-Jacques vit sur des fonds sableux, vaseux et de graviers, normalement à des profondeurs allant de 20 à 40 m. La plupart des captures britanniques surviennent dans les eaux écossaises, de la côte de l'Ayrshire aux îles Hébrides, Arcades et Shetland, et dans la baie de Moray Firth. La pêche à la coquille St-Jacques a aussi lieu autour de l'île de Man.

La coquille St-Jacques pond au printemps et les œufs se récupèrent rapidement, permettant une deuxième ponte à la fin de l'été. La coquille St-Jacques est généralement pêchée à la drague, en raclant le fond marin. La chair des coquilles St-Jacques crues et fraîches est composée entre 73 % et 79 % d'eau. Elle est très riche en protéine (20 %) et pauvre en graisse (1 %). Les œufs, les viscères et le foie sont inclus dans ces valeurs.⁹

En janvier-juillet 2016, les trois principaux ports britanniques pour la coquille St-Jacques (en valeur) étaient Peterhead, Brixham et Fraserburgh, représentant 14 %, 9 % et 7 %, respectivement

Figure 12. COQUILLE ST-JACQUES : PRIX EN PREMIERE VENTE AU ROYAUME-UNI

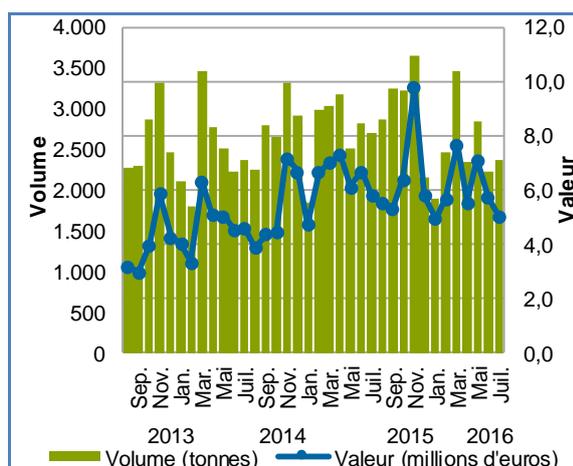


Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

Le prix unitaire moyen de la coquille St-Jacques a varié au cours de l'année 2015, passant de 1,64 EUR/kg (septembre) à 2,70 EUR/kg (décembre). En 2015, le prix unitaire moyen était de 2,26 EUR/kg, soit 18 % de plus qu'en 2014.

Le prix unitaire moyen en janvier-juillet 2016 a atteint 2,38 EUR/kg, soit une hausse de 3 % par rapport à la même période en 2015.

Figure 11. COQUILLE ST-JACQUES : PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

En janvier-juillet 2016, la valeur de première vente de coquille St-Jacques a atteint 41,76 millions d'euros pour 17 570 tonnes. Elle a diminué de 6 % en valeur et de 8 % en volume depuis janvier-juillet 2015. La valeur et le volume de première vente ont augmenté de 27 % et de 2 % respectivement, par rapport à janvier-juillet 2014.

1.2.2. MAQUEREAU



Le maquereau est présent en Atlantique Nord, en mer Méditerranée et en mer Noire.

Dans les zones occidentales de l'Atlantique, il est réparti entre la mer du Labrador et Cape Lookout (côte est des États-Unis).¹⁰

Pendant l'hiver, le maquereau reste dans les eaux profondes et se rapproche des côtes au printemps, quand la température de l'eau monte. Le maquereau se nourrit essentiellement de zooplanctons, de larves de poisson et de petits crustacés. Les principaux prédateurs du maquereau sont le thon, le requin et le dauphin.

Le frai de la population en Atlantique Est, qui est importante pour la flotte britannique, a lieu de mars à avril en Méditerranée, de mai à juin au sud des côtes anglaises et en mer du Nord, et de juin à juillet dans le Kattegat et le Skagerrak. Par conséquent, presque aucun débarquement n'a lieu pendant la période allant de mars à juillet.

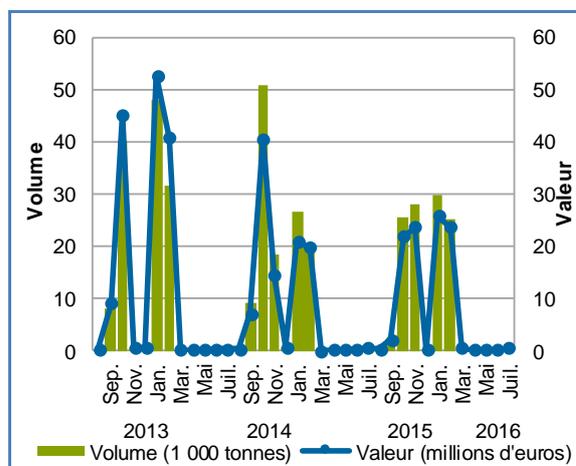
Les principaux engins utilisés pour capturer le maquereau sont les lignes de traîne, les filets maillants, les sennes et les chaluts pélagiques. Outre le Royaume-Uni, qui est le principal Etat membre de l'Union européenne pour les captures de maquereau, la Norvège tient également un rôle important dans cette pêche. En général, le maquereau est commercialisé frais, congelé, fumé et en conserve.¹¹

En janvier-juillet 2016, les trois premiers ports en valeur de premières ventes de maquereau étaient Peterhead, Lerwick et Fraserburgh, représentant respectivement 50 %, 31 % et 9 % de la valeur de premières ventes.

Le maquereau est soumis aux TAC. Le quota 2016 du Royaume-Uni est de 208 000 tonnes, une réduction de 15 % par rapport à 2015, représentant 47 % du total des TAC européens.

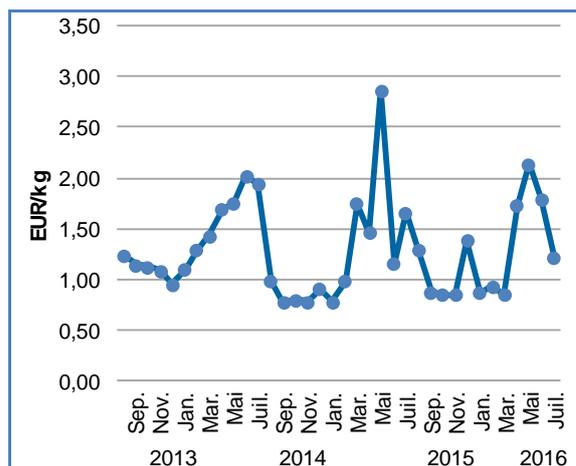
La valeur de premières ventes de maquereau en janvier-juillet 2016 a atteint 50,67 millions d'euros, soit une hausse de 22 % par rapport à la période correspondante en 2015. Le volume durant la même période a augmenté de 19 %, atteignant 55 951 tonnes. La valeur et le volume de premières ventes ont baissé de 46 % et de 30 % respectivement par rapport à janvier-juillet 2014, quand le quota du Royaume-Uni était beaucoup plus élevé.

Figure 13. MAQUEREAU : PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

Figure 14. MAQUEREAU : PRIX EN PREMIERE VENTE AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

En 2015, le prix unitaire moyen du maquereau était de 0,87 EUR/kg, (- 12 % par rapport à 2014). Le prix a varié de 0,79 EUR/kg (janvier) à 2,87 EUR/kg (mai). Le prix unitaire moyen en janvier-juillet 2016 était de 0,91 EUR/kg, soit une hausse de 3% par rapport janvier-juillet 2015.

2. Approvisionnement global

Possibilités de pêche / Mer Baltique : Le Conseil de l'Union européenne s'est mis d'accord sur les totaux admissibles de captures (TAC) pour 2017 relatifs aux dix stocks halieutiques les plus importants au niveau commercial en mer Baltique. Les limites de capture ont été augmentées pour le hareng (à l'exception du hareng du golfe de Riga), la plie, le saumon (à l'exception du saumon du golfe de Finlande) et du sprat. En revanche, les captures ont été réduites pour les stocks de cabillaud occidentaux et orientaux, ainsi que pour le hareng du golfe de Riga et le saumon du golfe de Finlande.¹²

UE / Mesures de conservation : La CE a adopté deux règlements qui faciliteront la mise en œuvre de la directive cadre Stratégie pour le milieu marin et les directives « Oiseaux » et « Habitats ». Le premier règlement concerne la mer du Nord, où de nouvelles interdictions de pêche seront appliquées à une zone marine protégée des eaux suédoises et à plusieurs sites Natura 2000 des eaux danoises. Le deuxième règlement concerne les sites danois Natura 2000 en mer Baltique. Les mesures de protection interdisent la pêche au chalut de fond ou, dans certains cas, tout type de pêche. En outre, l'utilisation de systèmes d'identification automatique est maintenant obligatoire pour les navires ne devant pas posséder de système de surveillance embarqué dans la zone protégée suédoise.¹³

UE / Croissance bleue / Région de la mer Baltique : La CE a lancé une initiative pour améliorer la coopération transnationale relative à l'économie maritime dans la région de la mer Baltique, visant la mise en œuvre de l'agenda de la Croissance bleue concernant la mer Baltique. L'initiative est menée par les parties prenantes et adopte une approche transbaltique de l'innovation et de la durabilité en se concentrant fortement sur les possibilités commerciales et les défis industriels.¹⁴

Pêches / Afrique de l'Ouest / Pêche INN : L'Union européenne s'attaque à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en Afrique de l'Ouest en soutenant la coopération régionale, qui est essentielle pour combattre la pêche illicite. L'UE soutient la bonne coopération entre les états côtiers, les organisations régionales, les partenaires pour le développement et les agences techniques pour combattre la pêche illégale et garantir que les ressources halieutiques sont utilisées de manière durable, pour bénéficier aux Etats et aux communautés côtières.¹⁵

Pêches / Espagne / Petits pélagiques : Deux pêches précédemment fermées, la pêche à l'anchois à la senne coulissante dans les eaux du sud de la Galice et la pêche au chinchard dans le golfe de Cadix, ont été rouvertes. Ceci a été décidé après avoir considéré le transfert provisoire des quotas établi par la filière pêche d'Andalousie et de Galice, qui permettront aux deux pêches importantes, actuellement fermées, de rouvrir. L'anchois peut ainsi être débarqué en Galice (zone nord IXa) et le chinchard peut être débarqué dans le golfe de Cadix (zone sud IXa).¹⁶

Pêches / Espagne / Germon : La pêche au germon atlantique nord dans l'océan Atlantique a rouvert, en raison de la flexibilité des quotas interannuels, permettant de débarquer 10 % supplémentaires du

quota. Cependant, une fermeture provisoire et préventive de la pêche sera mise en place à partir du 5 octobre, afin de pouvoir évaluer l'état d'avancement de l'utilisation des quotas.¹⁷

Pêche / Malte : En janvier-février 2016, le volume de poisson débarqué à Malte a atteint environ 570 tonnes, une hausse de 126 % par rapport à la même période en 2015. Cette hausse s'est observée pour presque toutes les espèces, à l'exception de l'espéron dont les débarquements ont baissé de 25 %. Le thon rouge, la principale espèce débarquée, a augmenté de 97 %. Les débarquements de pêcheurs maltais ont représenté 80,5 %.¹⁸

Pêches / Islande : Le total des captures de navires islandais a atteint 119 200 tonnes en août 2016, soit 4 % de plus qu'en août 2015. L'augmentation a principalement été le fait du cabillaud (+ 41 %), ainsi que du maquereau (+ 4 %). D'une année sur l'autre (septembre 2015 - août 2016), le total des captures a diminué de 22 %, principalement en raison du capelan (- 71 %), du hareng (- 31 %) et du maquereau (- 11 %).¹⁹

Certification / Pêches / Danemark : Une pêcherie danoise en mer du Nord a obtenu la certification Marine Stewardship Council (MSC) pour le cabillaud. Annuellement, les captures des pêches danoises atteignent environ 9 000 tonnes de cabillaud. L'espèce est capturée avec le lieu noir et d'autres espèces, au chalut démersal, à la senne danoise et au filet (filet maillant et trémail). Le cabillaud s'exporte essentiellement en Allemagne, en France, au Portugal, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni, frais et en filets congelés.²⁰

Certification / Aquaculture / Chypre : Un aquaculteur chypriote s'est vu renouveler sa certification Friend of the Sea pour la production durable de bars et de dorades. L'entreprise a obtenu sa première certification en 2013.²¹

Aquaculture / Écosse : En 2015, l'Écosse a produit 171 722 tonnes de saumon de l'Atlantique d'élevage, soit une baisse de 4 % par rapport à 2014. La production de truite arc-en-ciel a augmenté de 46 %, atteignant 8 588 tonnes. Cette hausse est le résultat de l'augmentation de la production marine. En revanche, la production de truite brune (de mer) a baissé jusqu'à 42 tonnes et la production de flétan a diminué pour atteindre 56 tonnes. Le lompe et les différentes espèces de labre ont été cultivés pour être utilisés dans la lutte biologique contre les parasites de la filière maritime du saumon d'Atlantique, atteignant un total de respectivement 2,3 millions et de 8 millions d'œufs déposés pour éclosion. L'industrie de l'aquaculture a estimé que le niveau de production 2016 augmentera de 3,5 %.²²

Commerce / Espagne : Au cours du premier trimestre 2016, les exportations espagnoles de produits de la mer élaborés, semi-élaborés et en conserve ont augmenté de 15 % en volume et de 13 % en valeur par rapport à la même période en 2015. Cette tendance se poursuit depuis 2015, quand l'Espagne a exporté 346 000 tonnes pour une valeur de plus de 1,5 milliard d'euros. La Galice a contribué à 86 % de la production.²³

3. Étude de cas : Pêches islandaises

Le secteur de la pêche islandais reste un secteur économique important et un pilier des activités d'exportation en Islande, mais son importance relative s'est affaiblie avec la croissance des industries de l'aluminium et des services. L'industrie de la pêche fournit encore 40 % des revenus des exportations et plus de 12 % du PIB et emploie près de 5 % de la main d'œuvre (2014). Elle reste sensible aux réductions des stocks halieutiques ainsi qu'aux variations des prix mondiaux concernant ses principales exportations : le poisson et les produits de la pêche.

Selon les estimations 2014 de captures et de production aquacole de la FAO, l'Islande était le 23^{ème} plus gros acteur mondial. En Europe, l'Islande a été le quatrième plus gros pays pêcheur après la Russie, la Norvège et l'Espagne, représentant 8 % des captures européennes en 2014.

L'aquaculture islandaise fournit également un volume limité. En 2014, il a représenté 1 % de l'approvisionnement en produits de la mer.

L'extension de la zone économique exclusive islandaise à 200 miles en 1975, a permis un contrôle plus sévère des ressources halieutiques, qui étaient en surpêche à cette époque. Sur la période 1950-1974, les navires étrangers (venant du Royaume-Uni et de l'Allemagne) ont capturé une moyenne de 360 000 tonnes d'espèces démersales dans les eaux autour de l'Islande. Depuis 1976, la pêche de navires étrangers a joué un rôle limité dans le total des captures.

La zone de pêche s'étend sur une aire de 760 000 km², soit sept fois la surface de l'Islande. Plusieurs des stocks halieutiques les plus grands de l'Atlantique Nord se trouvent dans les eaux islandaises, incluant le stock de cabillaud, stock le plus important d'Islande, et le stock de capelan, qui est généralement le plus grand.

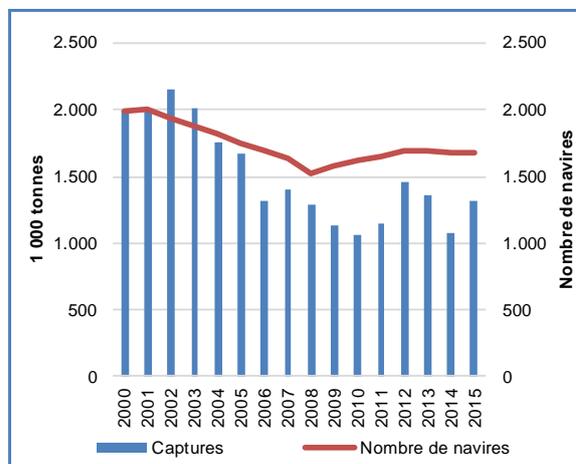
Au cours des 20 dernières années, l'Islande a connu une consolidation importante de la flotte et du secteur de la pêche ainsi que du secteur de la transformation. La consolidation a créé des entreprises verticalement intégrées où les acteurs contrôlent la chaîne de valeur dans son intégralité, de la pêche au marché.

3.1. Captures

En 2015, le volume total des débarquements a dépassé 1,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente. Globalement, les variations de captures islandaises sont causées dans une large mesure par la variation des quotas du capelan islandais. Au cours des 15 dernières années, les captures de capelan sont passées de plus d'un million de tonnes par an (2002) à 15 000 tonnes (2009).

L'année de pêche court du 1^{er} septembre au 31 août.

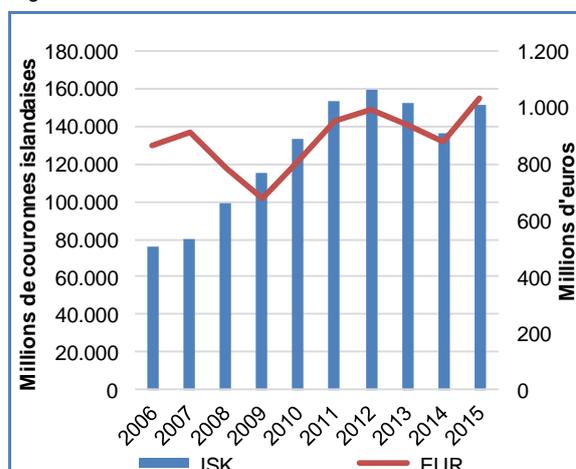
Figure 15. CAPTURES ISLANDAISES EN VOLUME ET NOMBRE DE NAVIRES (2000-2015)



Source : FAO et Statistics Iceland.

La valeur des captures islandaises a augmenté d'environ 76 milliards de couronnes islandaises en 2006 à plus de 151 milliards de couronnes islandaises en 2015, soit une augmentation de 99 %.

Figure 16. VALEUR DE PREMIERE VENTE EN ISLANDE



Source : Statistics Iceland.

3.2. Gestion de la pêche et première vente

Le système de limitation des captures est la pierre angulaire du système de gestion de la pêche islandaise. Il a été créé pour limiter le total des captures et pour prévenir une pêche plus importante des stocks halieutiques menacés d'extinction que ce qui est autorisé par les autorités.

Le système de limitation des captures est fondé sur la part individuelle de capture attribuée aux navires. Une partie définie des TAC est attribuée à chaque navire pour les différentes espèces. Pendant l'année de pêche, chaque limite de capture des navires est ainsi déterminée

en fonction des TAC des espèces pertinentes et de la part des navires dans le total des captures.

La Norvège, les îles Féroé et l'Islande participent à un accord « du Nord » et bilatéral avec l'UE. Cet accord coordonne les activités de pêche des pays, y compris la gestion commune et les transferts de quotas. Ce système est très important car les différentes flottes sont souvent intéressées par plusieurs stocks.

Table 3. PRINCIPALES ESPECES DEBARQUEES EN VALEUR ET EN VOLUME

Espèce	Valeur (millions d'euros)			Volume (1 000 tonnes)		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Cabillaud	292	343	417	236	239	244
Sébaste	86	85	92	60	57	58
Églefin	75	67	78	46	36	41
Maquereau	95	99	71	151	170	168
Capelan	96	21	68	454	111	354
Autre	299	267	308	572	461	448
Total	942	881	1 034	1 519	1 074	1 313

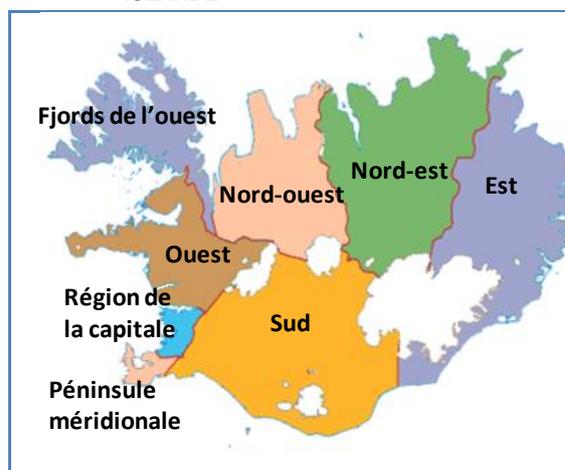
Source : Statistics Iceland.

En 2015, les 5 premières espèces en valeur débarquées en Islande étaient le cabillaud, le sébaste, l'églefin, le maquereau et le capelan. La valeur de toutes ces espèces confondues représentait 70 % de la valeur totale des premières ventes. La valeur des ventes 2015 de cabillaud a augmenté respectivement de 22 % et de 43 % par rapport à 2014 et 2013. En 2014, l'Islande a été le plus gros fournisseur de capelan et de sébaste, le troisième plus gros fournisseur de cabillaud et de maquereau et le quatrième plus gros fournisseur d'églefin, en volume.

La plupart des débarquements sont réalisés par les navires islandais et les espèces débarquées sont capturées dans les eaux islandaises pour l'essentiel. Les espèces débarquées par les navires étrangers sont essentiellement le capelan, le merlan bleu et la crevette, pour lesquelles les pays étrangers possèdent des parts de quotas dans les eaux islandaises. En 2014, les débarquements étrangers ont représenté environ 89 000 tonnes, dont presque 49 000 tonnes de capelan, 20 000 tonnes de merlan bleu, et 12 000 tonnes de crevette nordique.

Les débarquements en Islande ont lieu dans toutes les régions, mais la plupart des navires débarquent dans les régions orientales et sud (60 %). La région de la capitale concentre environ 10 % de ces débarquements.

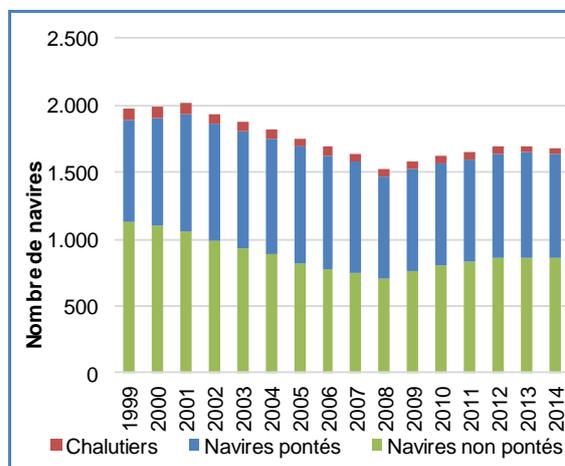
Figure 17. REGIONS DES DEBARQUEMENTS EN ISLANDE



Source : Adapté de <http://www.freeworldmaps.com/>.

Traditionnellement, la flotte de pêche islandaise est divisée en trois groupes : les chalutiers, les navires pontés et les navires non pontés. La catégorie des navires pontés est de loin la catégorie la plus diverse, elle inclut à la fois les petits bateaux (plus petits que beaucoup de navires non pontés), les grands senneurs à senne coulissante et les navires polyvalents. La séparation des navires pontés et des chalutiers n'est cependant pas très claire, de nombreux navires pontés pouvant également utiliser des chaluts.²⁴

Figure 18. FLOTTE DE PECHE ISLANDAISE



Source : Statistics Iceland.

Au total, 1 685 navires étaient enregistrés fin 2014, 11 de moins que l'année précédente. Le nombre de navires pontés s'élevait à 774, soit 10 de moins que l'année précédente.

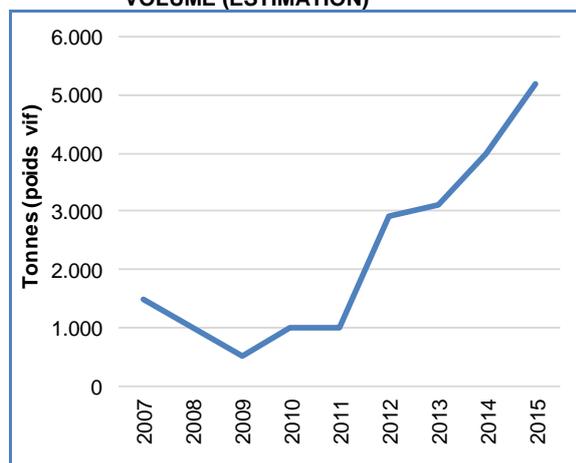
3.3. Aquaculture

L'aquaculture islandaise produit essentiellement du saumon, de l'omble-chevalier, de la truite, du flétan et du tilapia. Le volume total produit en 2015 a atteint environ 10 000 tonnes.

La production islandaise de saumon s'est accrue rapidement au cours de ces dernières années, mais reste

plus faible que celle d'autres pays producteurs, comme la Norvège. En 2015, la production islandaise totale de saumon a été estimée à 5 200 tonnes, soit une forte augmentation par rapport aux 500 tonnes estimées en 2009. Il est attendu que la production islandaise de saumon continue de s'accroître.

Figure 19. PRODUCTION ISLANDAISE DE SAUMON EN VOLUME (ESTIMATION)

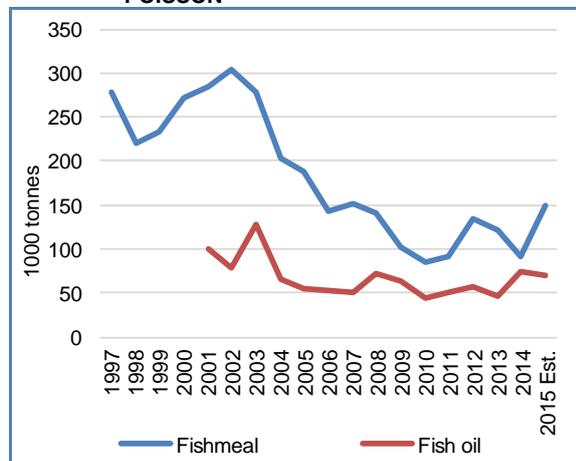


Source : Kontali Analyse.

3.4. Production de farine de poisson et d'huile de poisson

La pierre angulaire de la filière pêche islandaise est la production d'huile de poisson et de farine de poisson. La matière première de l'industrie provient principalement du capelan et du merlan bleu, ainsi que des abats venant des pêcheries de poissons de fond. La production est donc vulnérable aux variations de quotas pour le capelan et le merlan bleu. Pendant la période 2002-2010, la production de farine de poisson s'est effondrée de 300 000 tonnes à seulement 85 000 tonnes. L'industrie exploite sept installations d'huile de poisson et de farine de poisson réparties dans toute l'Islande.

Figure 20. PRODUCTION ISLANDAISE EN VOLUME DE FARINE DE POISSON ET D'HUILE DE POISSON



Source : Organisation islandaise des farines de poisson et des huiles de poisson.

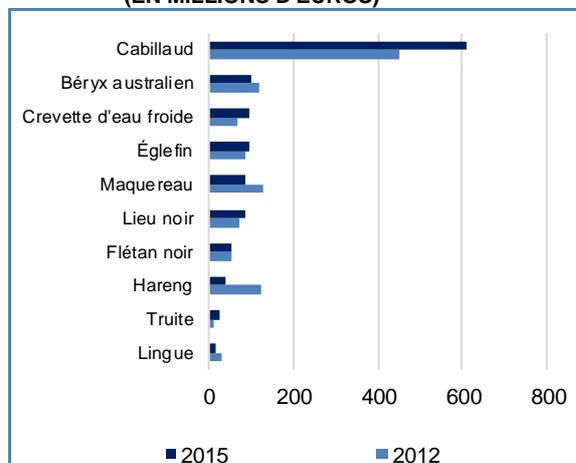
3.5. Commerce

3.5.1. Exportations

En 2015, les exportations islandaises totales de produits de la mer (à l'exception de la farine de poisson et de l'huile de poisson) se sont élevées à 1,57 milliards d'euros pour 454 553 tonnes. Comparées à 2014, elles ont augmenté de 9 % en valeur et ont diminué de 16 % en volume. L'augmentation en valeur a été principalement causée par un plus grand volume des exportations (+ 8 %) et une hausse du prix d'exportation (+ 13 %) du cabillaud, tandis que la baisse globale de volume a été causée par une diminution des exportations de maquereau (- 34 %).

La principale espèce islandaise exportée, tant en valeur qu'en volume, est de loin le cabillaud. En 2015, la valeur et le volume total exporté de cabillaud d'Islande s'est élevé à 611 millions d'euros pour 102 000 tonnes, soit 53 % de la valeur totale d'exportation et à 22 % du volume. Les autres espèces importantes exportées d'Islande sont le sébaste, la crevette d'eau froide, l'églefin, le maquereau et le lieu noir. Toutes espèces confondues, elles représentaient moins de 6 % de la valeur totale exportée en 2015.

Figure 21. EXPORTATIONS ISLANDAISE DE PRODUITS DE LA MER (SAUF FARINE DE POISSON ET HUILE DE POISSON) PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (EN MILLIONS D'EUROS)



Source : EUMOFA.

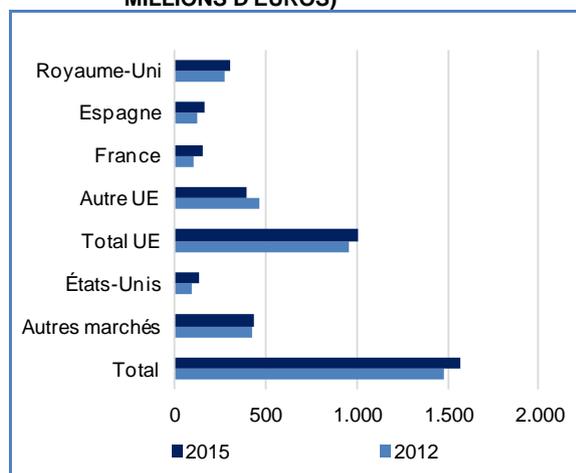
L'UE est le principal marché d'exportation des produits de la mer islandais (à l'exception de l'huile de poisson et de la farine de poisson). En 2015 et 2014, le marché européen a représenté 64 % de la valeur totale des exportations, s'élevant à 1 milliard d'euros et 917 millions d'euros respectivement. Au cours de ces deux années, le marché européen a représenté 54 % et 52 % du volume total exporté, s'élevant à 244 760 tonnes en 2015 et 283 200 tonnes en 2014.

Le Royaume-Uni est le principal marché d'exportation des produits de la mer islandais (à l'exception de l'huile de poisson et de la farine de poisson). En 2015, le Royaume-Uni a représenté 30 % de la valeur totale des exportations et 22 % du volume total des exportations vers l'UE, atteignant 303,6 millions d'euros et 53 164

tonnes. Les principales espèces commerciales exportées vers le Royaume-Uni étaient le cabillaud, la crevette nordique et l'églefin.

Les autres marchés d'exportation européens importants pour l'Islande sont la France (cabillaud, lieu noir et églefin) et l'Espagne (cabillaud, lieu noir et langoustine). Les États-Unis (avec le cabillaud, l'églefin et la truite) sont également un gros marché. L'augmentation des exportations vers les États-Unis a plusieurs origines, y compris l'augmentation du nombre de vols entre les deux pays et un secteur touristique en pleine croissance. Le développement des technologies comme le refroidissement (super réfrigération) tiennent également un rôle, permettant à la matière première de rester fraîche plus longtemps.

Figure 22. EXPORTATIONS ISLANDAISES DE PRODUITS DE LA MER EN VALEUR (SAUF FARINE DE POISSON ET HUILE DE POISSON) PAR MARCHES PRINCIPAUX (EN MILLIONS D'EUROS)

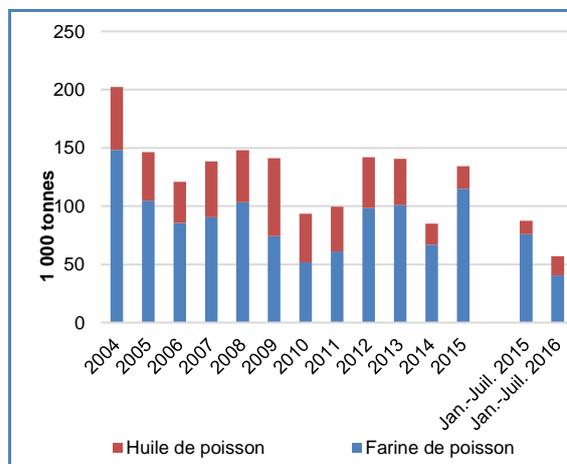


Source : EUMOFA.

En conséquence de la croissance rapide de la production, les exportations du saumon islandais ont également augmenté au cours de ces dernières années. En 2015, le volume total exporté de saumon (toutes catégories) a atteint environ 1 150 tonnes, soit une hausse de 50 % par rapport à l'année précédente.

De nombreuses farines de poisson et huiles de poisson sont exportées vers les marchés européens où elles sont essentiellement utilisées pour nourrir les animaux et les poissons d'aquaculture. De ce fait, le plus grand acheteur de farine et d'huile islandaise est la Norvège, où la farine est utilisée pour nourrir le saumon. En 2015, environ 50 % du volume de la farine de poisson et 75 % du volume d'huile de poisson ont été exportés vers la Norvège.

Figure 23. EXPORTATIONS ISLANDAISES DE FARINE DE POISSON ET D'HUILE DE POISSON EN VOLUME

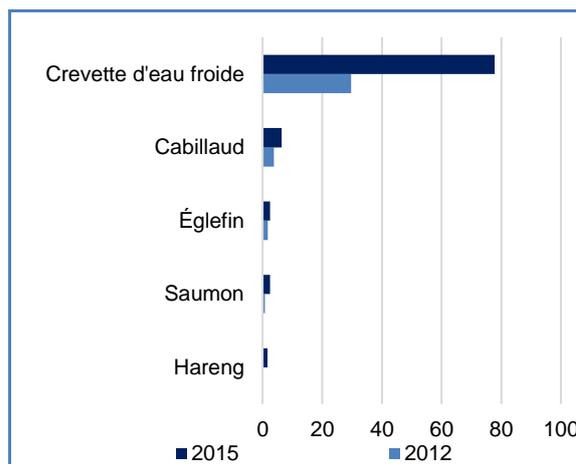


Source : Statistics Iceland.

3.5.2. Importations

En 2015, les importations islandaises totales de produits de la mer en valeur (à l'exception de la farine de poisson et de l'huile de poisson) se sont élevées à 113,83 millions d'euros pour 69 020 tonnes. Il s'agit d'une forte augmentation par rapport à 2014, en particulier en valeur (+ 71 %) mais aussi en volume (+ 30 %). La forte augmentation a principalement été causée par un volume des importations plus élevé de la crevette nordique (+ 60 %), atteignant 24 730 tonnes, ainsi qu'un prix d'importation plus élevé (+ 24 %).

Figure 24. IMPORTATIONS ISLANDAISES DE PRODUITS DE LA MER EN VALEUR (SAUF FARINE DE POISSON ET HUILE DE POISSON) PAR ESPECES PRINCIPALES COMMERCIALES (EN MILLIONS D'EUROS)



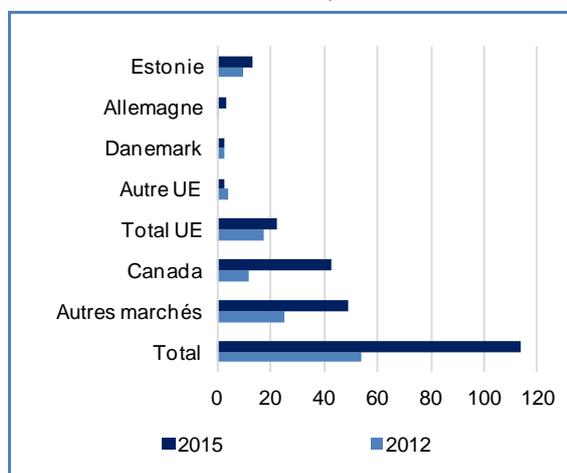
Source : EUMOFA.

Le Canada qui est le principal fournisseur de produits de la mer (à l'exception de farine de poisson et de l'huile de poisson) de l'Islande, est également le principal fournisseur de crevette nordique. Étant donné que les débarquements islandais de crevettes ont diminué récemment, une augmentation considérable des volumes importés de cette espèce a été observée. La

plupart des crevettes importées en Islande sont retransformées (décortiquées et cuites) pour être exportées vers d'autres marchés, notamment vers le Royaume-Uni.

L'Estonie est le principal fournisseur européen de produits de la mer (à l'exception de la farine de poisson et de l'huile de poisson) de l'Islande, la majorité de ces produits concernant les débarquements de crevette nordique dans les ports islandais. Les navires estoniens sous pavillon estonien capturent la crevette dans les zones réglementées par l'Organisation des Pêcheries de Nord-Ouest Atlantique (NAFO, Northwest Atlantic Fisheries Organization). L'Estonie est le plus grand fournisseur européen de crevette de la zone.

Figure 25. **IMPORTATIONS ISLANDAISES DE PRODUITS DE LA MER EN VALEUR (SAUF FARINE DE POISSON ET HUILE DE POISSON) PAR MARCHES PRINCIPAUX (EN MILLIONS D'EUROS)**



Source : EUMOFA.

3.6. Schemas de certification de la pêche islandaise

Plusieurs espèces des eaux islandaises sont certifiées par le règlement relatif à la gestion de la pêche islandaise responsable (IRFM). L'IRFM est une certification fondée sur le Code de conduite pour une pêche responsable (CCPR) de 1995 de la FAO et sur les lignes directrices pour l'éco-étiquetage de produits de la mer et de la pêche des captures de pêcheries marines adopté en 2005 et étendu en 2009.

La fondation Pêche Responsable d'Islande (IRFF) gère la certification et le Comité Technique de la fondation IRF est chargé d'écrire, de publier et de revoir le référentiel de l'IRFM.

En 2014 la pêche de sébaste doré a été certifiée. Plus tard dans cette même année, la pêche islandaise de cabillaud a été certifiée à nouveau et en 2015, l'églefin islandais et les pêches de lieu noir ont également été certifiés par le référentiel IRFM. Outre la norme IRFM, qui est une norme de valeur nationale pour l'Islande, de nombreuses espèces des eaux islandaises sont également certifiées par le référentiel du Marine Stewardship Council (MSC). C'est le cas du lieu noir islandais, du cabillaud, de l'églefin et du sébaste doré.

4. Consommation

MAQUEREAU FRAIS



Le maquereau est une espèce de pélagique à la chair grasse, riche en acides gras Oméga 3. Il contient de 6 % à 23 % de gras en moyenne. Le maquereau se trouve généralement en Atlantique Nord, de la Norvège au Maroc et aux Canaries ainsi qu'en mer Méditerranée et en mer Noire.²⁵ Les principaux états pêcheurs sont le Royaume-Uni, les îles Féroé, l'Islande, la Norvège et l'Irlande. Le maquereau est largement consommé en Europe avec une multitude de possibilités de présentation et de modes de préservation. Les formes les plus populaires, sont le maquereau frais, en conserve, fumé à chaud ou à froid et entier ou fileté.

Au **Danemark** le prix de détail du maquereau a varié autour de 10,51 EUR/kg, suite à la tendance des prix à la hausse pendant la période juillet 2013-juin 2016. En novembre 2015, le prix s'est élevé à 12,61 EUR/kg, atteignant la valeur la plus haute pour la période observée. En janvier-juillet 2016, le prix unitaire moyen était plus élevé de 3 % et de 11 % par rapport à la même période de référence en 2015 et en 2014, respectivement.

En **Irlande**, le prix de détail du maquereau frais a varié entre 7,49 EUR/kg et 11,47 EUR/kg pendant la période juillet 2013- juin 2016. En juin 2016, le prix s'est effondré à 8,28 EUR/kg, une baisse de 17 % par rapport à l'année précédente et une chute de 16 % par rapport au même mois un an auparavant. En janvier-juin 2016, le prix de détail moyen était de 9,28 EUR/kg, soit une chute de 5 % depuis janvier-février 2015.

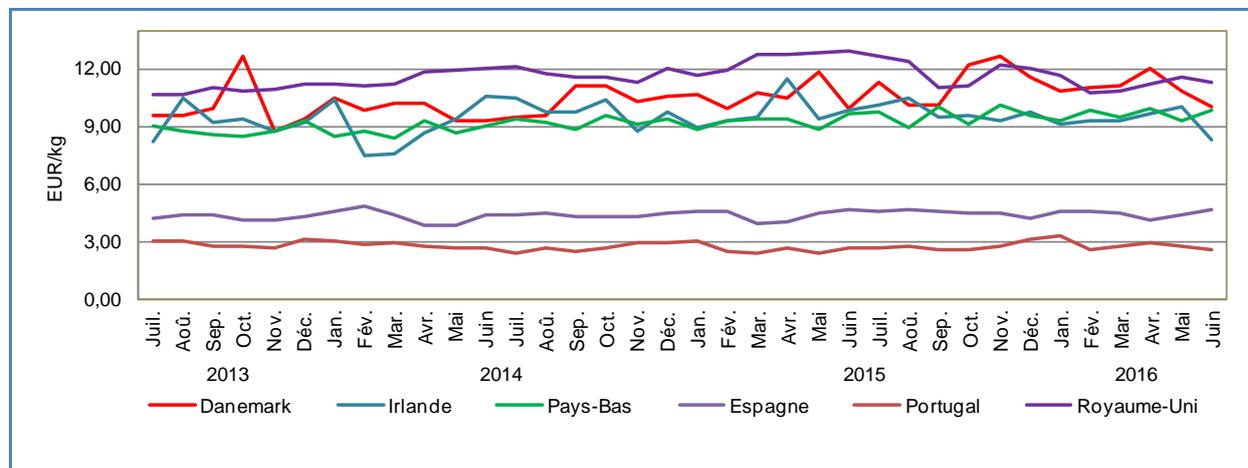
Aux **Pays-Bas**, le prix de détail est resté relativement stable, démontrant une légère tendance à la hausse pendant la période juillet 2013-juin 2016. En novembre 2015, le prix s'est élevé à 10,08 EUR/kg, le plus haut de la période, représentant une hausse de 9 % par rapport au mois précédent. En janvier-juin 2016, le prix de détail moyen a augmenté de 4 % par rapport à la même période de référence en 2015.

Au **Portugal**, le prix de détail du maquereau frais était le plus bas parmi les États membres consultés et avoisinait 2,75 EUR/kg, après trois ans de tendance à la baisse. En 2015, le prix de détail moyen annuel a diminué de 11 % par rapport à 2013. En juin 2016, le prix a chuté de 8 % par rapport au mois de mai de la même année. En janvier-juin 2016, le prix de détail moyen était cependant de 2,81 EUR/kg, soit 8 % de plus qu'en janvier-juin 2015.

En **Espagne**, le prix de détail moyen du maquereau frais (4,37 EUR/kg) a légèrement progressé pendant la période de juillet 2013 à juin 2016. En 2015, le prix a augmenté de 2 % par rapport à 2014, et de 5 % par rapport à 2013. Pendant le premier semestre 2016, le prix de détail moyen a augmenté de 2 % par rapport à la même période en 2015. En avril 2016, le prix a considérablement chuté au-dessous de son niveau habituel pour atteindre 4,09 EUR/kg, soit le plus bas niveau depuis mai 2013. Toutefois, il a retrouvé son niveau normal de prix moyen un mois plus tard.

Au **Royaume-Uni**, les prix de détail du maquereau frais sont les plus élevés parmi les États membres consultés. Pendant la période allant de juillet 2013 à juin 2016, les prix ont varié entre 10,61 EUR/kg (août 2013) et 12,93 EUR/kg (juin 2015), après une tendance à la hausse. En janvier-juin 2016, le prix de détail moyen était cependant de 11,22 EUR/kg, soit 10% de moins par rapport à la même période en 2015.

Figure 26. PRIX DE DETAIL DU MAQUEREAU FRAIS (EUR/KG)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

MERLU FRAIS



Le merlu européen (*Merluccius*) est une espèce démersale, riche en protéine et pauvre en graisse. On le trouve sur la côte Atlantique de l'Europe, jusqu'à la Norvège et l'Islande, et à l'ouest de l'Afrique du Nord, en mer Méditerranée et sur la côte sud de la mer Noire.²⁶ L'Espagne, la France et le Royaume-Uni sont les principaux marchés européens pour le merlu. En général, ce poisson est consommé frais, présenté de diverses façons telles qu'entier, éviscéré ou fileté.

En **France**, le prix de détail du merlu frais, entier (moins de 1 kg) a varié entre 8,45 EUR/kg et 13,31 EUR/kg, avoisinant 10,45 EUR/kg pendant la période allant de juillet 2013 à août 2016. Les prix moyens ont affiché une tendance à la hausse et en 2015, ils ont progressé de 5 % par rapport à 2014 et de 7 % par rapport à 2013. Le prix de détail moyen des 8 premiers mois de 2016 a suivi une tendance similaire et a augmenté de 16 % par rapport à 2014. Des variations saisonnières du prix de détail ont été observées, notamment quand les prix ont augmenté entre janvier et mars du fait de la réduction de l'approvisionnement.

En **Grèce**, le prix de détail du merlu européen frais a varié considérablement entre 15,61 EUR/kg et 20,69 EUR/kg pendant la période juillet 2013-août 2016, et a enregistré les prix les plus élevés parmi les États membres consultés. Au cours des huit premiers mois de 2016, le prix de détail moyen s'élevait à 19,05 EUR/kg, soit une baisse de 3 % par rapport à la même période en 2015. En juin 2016, le prix a cependant augmenté de 9 % par rapport au mois précédent et de 4 % par rapport à juin 2015.

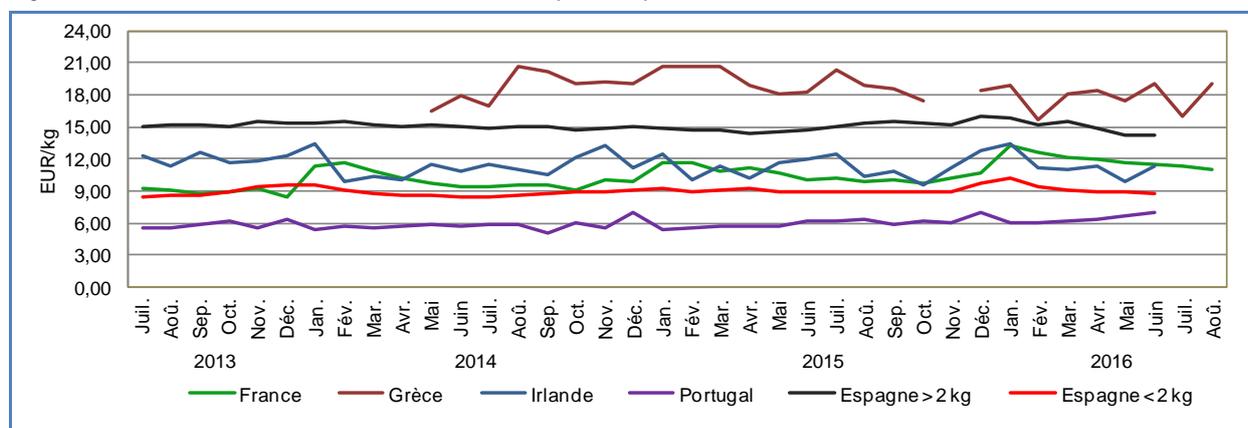
En **Irlande**, le prix de détail du merlu frais a connu des variations, environnant 11,42 EUR/kg au cours des trois dernières années. En janvier 2016, le prix a atteint un pic à 13,46 EUR/kg, soit le plus haut de la période, et représentant une hausse de 8% par rapport au même mois l'année précédente. Au cours du premier trimestre 2016, le prix de détail moyen s'élevait à 11,39 EUR/kg, soit une augmentation de 1 % par rapport à la période janvier-juin 2015 et de 4 % par rapport à cette même période en 2014.

Au **Portugal**, le prix de détail du merlu frais avoisinait 5,97 EUR/kg et a poursuivi la légère tendance à la hausse sur trois ans. En 2015, le prix a augmenté de 4% par rapport à 2014 et de 5 % par rapport à 2013. Un pic des prix a été constaté en décembre. Pour la période janvier-juin 2016, le prix de détail moyen était de 6,37 EUR/kg, soit 11 % de plus qu'en 2015.

En **Espagne**, le prix de détail du merlu européen de plus de 2 kg a varié entre 14,28 EUR/kg et 16,04 EUR/kg, enregistrant une moyenne de 15,07 EUR/kg pour la période de juillet 2013 à juillet 2016. Une tendance des prix à la baisse a été observée, entraînant une réduction de 2 % du prix moyen en 2015 depuis 2013. Au cours des sept premiers mois de 2016, le prix de détail moyen a légèrement augmenté en 2014 (1%) et baissé de 2 % en 2013.

Le prix de détail moyen du petit merlu européen (moins de 2 kg ; *pescadilla* en espagnol) est inférieur de 40 % à celui des plus grands spécimens. Pendant la période juillet 2013-juillet 2016, le prix de détail est resté relativement stable, avoisinant 8,99 EUR/kg. Au cours des sept premiers mois de 2016, le prix moyen s'élevait à 9,15 EUR/kg, soit une baisse de 1 % par rapport à 2014 et de 4 % par rapport à 2013.

Figure 27. PRIX DE DETAIL DU MAQUEREAU FRAIS (EUR/KG)

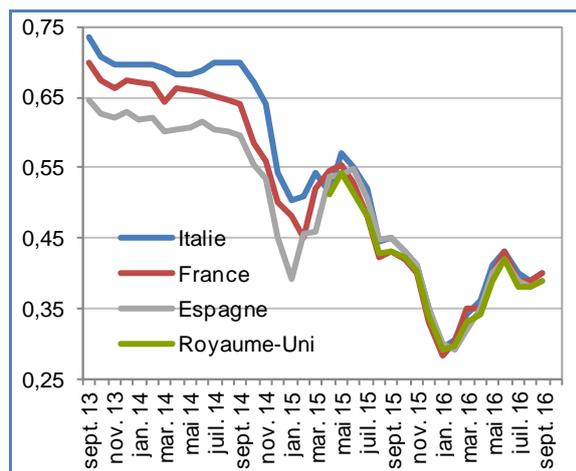


Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2016).

5. Contexte macro-économique

5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 28. PRIX MOYEN DE DIESEL MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; Espagne ; ARVI (janvier 2013-mars 2015) ; MABUX (juin 2015-septembre 2016).

En septembre 2016, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et Boulogne était de 0,40 EUR/litre et a augmenté de 3 % comparé au mois d'août 2016. Comparé au mois de septembre 2015, le prix du carburant a baissé de 7 %.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime en septembre 2016 était de 0,40 EUR/litre. Il a augmenté de 3 % par rapport au mois précédent et il a baissé de 11 % par rapport à septembre 2015.

Le prix de carburant maritime dans les ports de La Corogne et de Vigo en Espagne ont atteint une moyenne de 0,39 EUR/litre en septembre 2016, soit une hausse de 3 % par rapport au mois d'août 2016 et une baisse de 13 % par rapport à septembre 2015.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et d'Arberdeen s'élevait à 0,39 EUR/litre et a augmenté de 3 % par rapport au mois précédent. Comparé au même mois de l'année précédente, le prix du carburant a diminué de 10 %.

5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU POISSON

En août 2016, l'inflation annuelle dans l'UE était de 0,3 %, soit une hausse de 0,2 % par rapport au mois de juillet. En août 2016, les taux annuels négatifs les plus faibles ont été enregistrés en Croatie (- 1,5 %), en Bulgarie (- 1,1 %) et en Slovaquie (- 0,8 %). Les taux annuels les plus élevés ont été observés en Belgique (+ 2,0 %), en Suède (+ 1,2 %) et en Estonie (+ 1,1 %).

Par rapport à juillet 2016, l'inflation annuelle a chuté dans 7 États membres, elle est restée stable dans 6 autres et a augmenté dans les 15 derniers.

En août 2016, le prix des aliments et des boissons non alcoolisées a légèrement baissé (0,1 %). Le prix du poisson et des fruits de mer a augmenté de 0,6 % par rapport au mois précédent (juillet 2016).

Depuis août 2015, le prix des denrées alimentaires a augmenté (0,8 %) tout comme celui du poisson (3,6 %).

Table 4. INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)

IHPC	Août. 2014	Août. 2015	Juil. 2016	Août. 2016
Aliments et boissons non alcoolisées	99,21	99,40	100,25	100,19
Poisson et produits de la mer	99,04	100,19	103,17	103,83

Source : Eurostat.

5.3. TAUX DE CHANGE

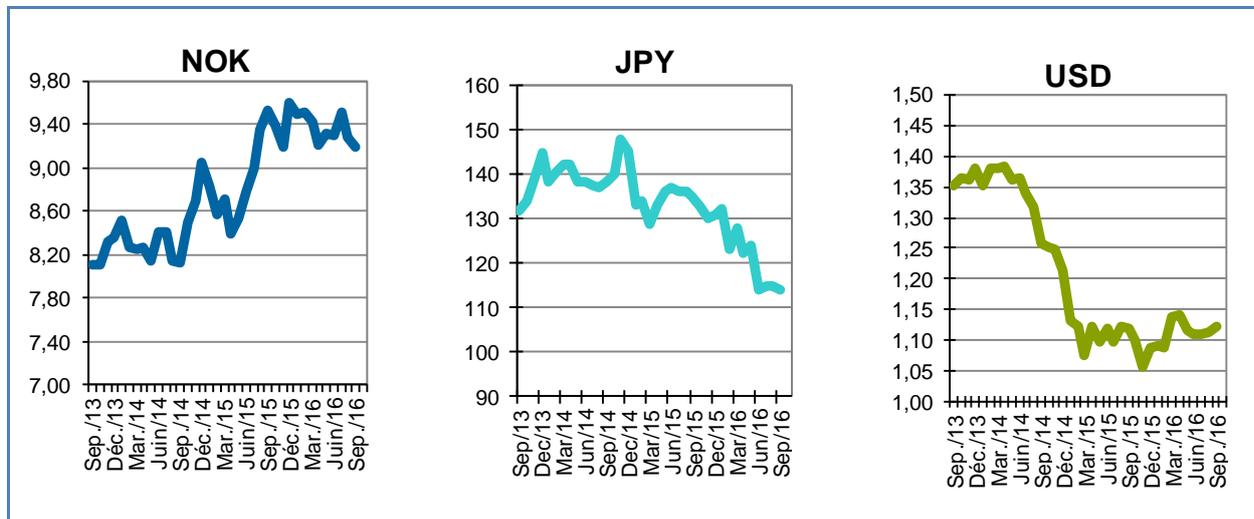
En septembre 2016, l'euro s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (- 0,9 %) et le yen japonais (- 0,7 %), et s'est apprécié par rapport au dollar américain (0,7 %) depuis août 2016. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,12 par rapport au dollar américain. Comparé à l'année précédente (septembre 2015), l'euro s'est déprécié de -3,4 % par rapport à la couronne norvégienne et de -15,2 % par rapport au yen japonais et s'est légèrement apprécié (0,1 %) par rapport au dollar américain.

Table 5. TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT A TROIS DEVISES SELECTIONNEES

Devise	Sep. 2014	Sep. 2015	Août. 2016	Sep. 2016
NOK	8,1190	9,5245	9,2765	9,1971
JPY	138,11	134,69	115,01	114,22
USD	1,2583	1,1203	1,1132	1,1212

Source : Banque centrale européenne.

Figure 29. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

5.4. CONTEXTE ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

En avril-juin 2016, le PIB de l'UE a légèrement baissé à un taux de croissance trimestrielle de 0,4 %, après avoir atteint un taux de 0,5 % au trimestre précédent (janvier-mars 2016). Une baisse de 0,1 % du taux de croissance annuelle du PIB de l'UE a également été observée, passant de 1,9 % au premier trimestre à 1,8 % au deuxième trimestre 2016.

Dans les États membres de l'UE, la croissance trimestrielle du PIB s'est améliorée en République tchèque, en Pologne et en Slovaquie avec un taux de 0,9 % en avril-juin 2016 pour ces trois pays.

Au deuxième trimestre 2016, la Hongrie et la Roumanie ont également enregistré une amélioration de la croissance trimestrielle du PIB de 0,1 % et de 1,5 % respectivement, soit le double par rapport au premier trimestre pour la Hongrie, le taux restant inchangé pour la Roumanie. En Hongrie, le taux de croissance annuelle du PIB a doublé passant de 0,9 % à 1,8 % au deuxième trimestre par rapport à janvier-mars 2016. En Roumanie, le taux de croissance annuelle du PIB a augmenté de 5,9 % au deuxième trimestre, soit une hausse de 4,2 % par rapport au premier trimestre 2016.²⁷

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© European Union, 2016
KL-AK-16-009-FR-N
Photographies ©Eurofish, Freeworldmaps.com.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229-50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ÉTÉ COMPILÉ À PARTIR DE DONNÉES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Premières ventes : EUMOFA. Les données analysées se réfèrent au mois de juillet 2016. Puertos del estado.

Approvisionnement mondial : Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et pêche (DG MARE) ; Parlement européen ; Office national des statistique - Malte ; Statistics Iceland ; MAGRAMA ; Marine Stewardship Council ; Friend of the Sea ; Gouvernement écossais ; Spanish Ports.

Étude de cas : EUMOFA ; FAO ; Statistics Iceland ; Organisation des farines de poisson et des huile de poisson d'Islande ; Iceland Responsible Fisheries.

Consommation : EUMOFA.

Contexte macro-économique : EUROSTAT ; ECB Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données sous-jacentes de première vente sont disponibles dans un document annexe, disponible sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un outil d'intelligence économique, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données

structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr.



Office des publications
de l'Union européenne

6. Notes de fin

¹ Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

² http://www.puertoes.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx

³ https://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/1034590/2015-07_STECF+15-07+-+AER+2015_JRC97371.pdf ; http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/emff/doc/op-france-fact-sheet_en.pdf ; <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres-cles-2014-V7.pdf>

⁴ http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/nep-2324_popular.pdf

⁵ <http://www.fao.org/fishery/species/2647/en>

⁶ http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/bss-8ab_popular.pdf

⁷ <http://www.fao.org/fishery/species/2291/en>

⁸ <http://researchbriefings.parliament.uk/ResearchBriefing/Summary/SN02788#fullreport>

⁹ <http://www.fao.org/wairdocs/tan/x5923e/x5923e01.htm>

¹⁰ <http://www.fao.org/fishery/species/2473/en>

¹¹ <http://www.fao.org/fishery/species/2473/en>

¹² <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2016/10/10-baltic-sea-quotas/>

¹³ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=343&lang=en&item_id=34089

¹⁴ http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=342&lang=en&item_id=34250

¹⁵ https://ec.europa.eu/europeaid/news-and-events/european-union-tackling-illegal-fishing-western-africa-supporting-regional_en?subweb=347&lang=en

¹⁶ http://www.magrama.gob.es/es/prensa/160926reaperturapesqueriaaanchoyjurel_tcm7-432479_noticia.pdf

¹⁷ http://www.magrama.gob.es/es/prensa/160927reaperturapesqueriabonitodelnorte_tcm7-432568_noticia.pdf

¹⁸

https://nso.gov.mt/en/News_Releases/View_by_Unit/Unit_B3/Environment_Energy_Transport_and_Agriculture_Statistics/Documents/2016/News2016_139.pdf

¹⁹ <http://www.stalice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-august-2016/>

²⁰ <https://www.msc.org/newsroom/news/danish-north-sea-cod-receives-msc-certification>

²¹ <http://www.friendofthesea.org/news-doc.asp?CAT=1&ID=962&page=>

²² <http://www.gov.scot/Publications/2016/09/1480>

²³ <http://www.spanishports.es/texto-diario/mostrar/495928/crecimiento-sector-conservero-galicia-supone-86-produccion-espana>

²⁴ Statistics Iceland.

²⁵ http://www.fao.org/wairdocs/tan/x5938e/x5938e01.htm#Smoked_mackerel

²⁶ <http://www.fao.org/fishery/species/2238/en>

²⁷ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/7641722/KS-BJ-16-009-EN-N.pdf/323706aa-88ee-4811-98bd-9e2ca8b0b3fc>